

DECLARATION D'INTERETS¹

Je soussigné(e) **Prénom NOM**

Sollicité(e) pour la contre-expertise du dossier d'évaluation socio-économique du projet [à compléter] auquel ont participé, participent ou sont susceptibles de participer, les parties énoncées en annexe [annexe à fournir : parties ayant participé aux études et à la conception du projet, financeurs / décisionnaires, personnes qui ont émis un avis à un titre quelconque, parties chargées de l'exécution ou de la mise en œuvre à un titre quelconque].

reconnais avoir pris connaissance de l'obligation de déclarer tout lien d'intérêts direct ou par personne interposée avec l'une quelconque des parties énoncées en annexe.

J'ai bien pris connaissance de l'obligation de vérifier, à réception du dossier, si les liens d'intérêt que j'ai déclaré ou qui pourraient apparaître, même de manière ponctuelle sont compatibles avec mon intervention en qualité d'expert sur ce dossier, et d'avertir l'interlocuteur désigné au sein du Secrétariat général pour l'investissement (SGPI) de tout lien d'intérêt existant ou ayant existé dans les trois dernières années de la présente déclaration avec l'une quelconque des parties prenantes au dossier.

Plus généralement, je m'engage à déclarer tout élément susceptible de faire naître un doute légitime quant à mon impartialité vis-à-vis du projet ou des parties énoncées en annexe.

J'ai bien conscience qu'en cas de conflits d'intérêts, mon intervention est susceptible d'entacher d'irrégularité l'avis émis et d'entraîner la nullité de la décision à laquelle il a donné lieu, sans préjudice des autres sanctions éventuelles encourues qui seraient prévues par la loi et les règlements en fonction de la gravité du manquement en cause (notamment, atteinte au secret et à la confidentialité, manquement au devoir de probité).

1. L'activité principale exercée sur les trois dernières années

Pour chaque période que vous souhaitez distinguer, préciser :

- Début (mois / année) et fin (mois / année) ou n cours (si l'échéance est connue, la préciser) et
- Lieu d'exercice pour activité libérale ou autre (bénévolat, retraite...)
- Nom de l'employeur principal et fonction occupée.

2. Les activités exercées à titre secondaire sur les trois dernières années

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique.

Ou

J'ai exercé à titre secondaire des activités rémunérées (cours dispensés, études, conseils, expertise, conseil d'administration d'une société privée...) ou bénévoles (activités associatives ou dans le cadre d'une fondation, colloques, congrès, participation à un jury, un conseil d'administration d'un établissement public...).

¹ On entend par intérêts tous types d'intérêts, de quelque nature que ce soit.

Il est précisé qu'il appartient au SGPI d'apprécier, le cas échéant avec le(s) porteur(s) de projet concerné(s), si les intérêts déclarés dans le présent document sont, au vu de la mission envisagée, susceptibles de donner lieu à conflit d'intérêt.

Pour chaque période que vous souhaitez distinguer, préciser :

- Début (mois / année) et fin (mois / année) ou n cours (si l'échéance est connue, la préciser) et
- Lieu d'exercice pour activité libérale ou autre (bénévolat, retraite...)
- Nom de l'employeur principal et fonction occupée.

3. Participations financières dans le capital d'une société dont l'objet social a trait au domaine concerné par le projet.

Tout intérêt financier : valeurs mobilières cotées ou non, qu'il s'agisse d'actions, d'obligations ou de titres d'une autre nature détenu par vous-même, un proche (au sens du point 4), ou un intermédiaire (en ce compris, notamment, prête-nom, intermédiaire financier ou société dont vous faites partie des organes dirigeants ou pour laquelle vous êtes un cadre dirigeant) ;

Doivent être déclarés les intérêts dans une entreprise du secteur ayant trait au domaine concerné par le projet (en ce compris, toute filiale dont elle a le contrôle ou dont elle est, de notoriété publique, en passe d'avoir le contrôle, ou sans en avoir le contrôle, dont elle détient des parts ou des droits de votes significatifs susceptibles de lui conférer une influence dans la stratégie de la filiale)

Il est demandé d'indiquer le nom de l'entreprise, la nature des titres et le pourcentage du capital et des droits de vote (y compris, ceux conférés par les éventuelles actions de préférence ou pactes d'actionnaires) détenus.

Les fonds d'investissement en produits collectifs de type SICAV ou FPCI – dont la personne ne contrôle directement ni la gestion ni la composition – sont exclus de la déclaration).

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique.

Ou

Pour chaque période que vous souhaitez distinguer, préciser :

- Début (mois / année) et fin (mois / année) ou n cours (si l'échéance est connue, la préciser) et
- Structure concernée
- Type d'investissement

4. Proches parents (Liens familiaux, conjugaux ou d'affection avec toute personne ayant eu un lien d'intérêts quelconque dans les trois dernières années, avec le domaine ayant trait au projet concerné.)

Les personnes concernées sont :

– le conjoint (époux[se], ou concubin[e], ou pacsé[e], ou partenaire), ou ex-conjoint, les parents (père et mère) du conjoint ou ex-conjoint et les enfants ou petits-enfants du conjoint ou ex-conjoint ;

– mes enfants, petits-enfants ou toute personne dont j'ai eu la charge ou sur laquelle j'ai exercé une autorité ;

– mes parents (père et mère) et grands-parents ;

– mes collatéraux (frères, sœurs, demi-frères, demi-sœurs) ;

Cette rubrique doit être renseignée si le déclarant a connaissance des activités de ses proches parents.

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique.

Ou

Pour chaque parent proche, préciser lien de parenté et organisme concerné.

5. Autres liens d'intérêt ou éléments de toute nature que je considère devoir porter à la connaissance du SGPI.

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique.

Ou

Élément ou fait concerné, commentaires et années de début et de fin.

Fait à Paris, le [date]

Signature obligatoire

Le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI), sis 32 rue de Babylone-75007 Paris, est responsable du traitement de données ayant pour finalité la gestion et le suivi des contre-expertises.

Ce traitement est nécessaire à l'exécution des contre-expertises (cf article 6.1.b du Règlement européen sur la protection des données).

Les données recueillies sont informatisées et conservées par le SGPI. Seuls les membres de l'équipe évaluation et contre-expertise du SGPI sont habilités à en connaître.

Les données sont conservées pour toute la durée de la mission de contre-expertise du SGPI.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un courrier électronique à l'adresse suivante : contre.expertise@pm.gouv.fr.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez également contacter le délégué à la protection des données (DPD) par courriel à l'adresse : dpd@pm.gouv.fr

et par courrier à l'adresse suivante :

Service du Premier ministre

A l'attention du délégué à la protection des données (DPD)

56 rue de Varenne

75700 Paris

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL ou par voie postale.